

PROTEC B

Fiche technique

MINÉRALISANT BÉTON

PRÉSENTATION DU PROCÉDÉ

PROTEC B est une solution non filmogène, pour la consolidation et l'imperméabilisation des supports minéraux poreux à base de ciment et mortier. Le PROTEC B possède un fort pouvoir de pénétration par capillarité, ce qui lui permet de traiter les supports en profondeur, il n'est pas sensible aux UV, le traitement est définitif. PROTEC est une solution de polycristaux de silicium. Il pénètre par capillarité dans les bétons, où il provoque par réaction chimique la cristallisation des chaux libres et la formation de silice dans les pores. Cette réaction est appelée la minéralisation.

Les bétons ainsi traités deviennent imperméables à l'eau, et plus résistants aux attaques extérieures (sels de déverglaçage, produits d'entretien, nettoyage à la pression, gel, agressions atmosphériques, etc.).

PROTEC B augmente la dureté, stoppe le phénomène de farinage et bloque les remontées de laitances (carbonatations). Il peut être utilisé en traitement préventif ou curatif sur des bétons neufs ou anciens, sur supports horizontaux ou verticaux, secs ou humides.

PROTEC B a un temps de séchage rapide (de 30 min à 2 heures suivant les conditions) et ne dénature pas l'aspect des matériaux. Les supports ainsi traités améliorent considérablement leurs propriétés physiques et peuvent recevoir tous types de traitements a posteriori (peintures, résines, colles à carrelages, etc.).









DOMAINES D'APPLICATION

PROTEC B peut être utilisé en traitement préventif ou curatif sur les ouvrages d'art en béton, les voiles sous carrelage, les dalles, les bassins en pression ou contrepression, les garages et parkings sous terrains, le béton cellulaire, d'une manière générale, tous les supports à base de ciment et les pierres calcaires.







EXTÉRIEUR



CIDCIII ARI E



BASSIN EN PRESSION



BASSIN EN CONTRE-PRESSION

CONDITIONNEMENT

En bidons de 20 L et 5 L.

Dangereux - Respecter les précautions d'emploi.

LIMITE D'EMPLOI

PROTEC B étant un produit de traitement de masse qui pénètre dans le support par capillarité, les surfaces traitées doivent être propres et saines : elles ne doivent pas comporter de revêtement où d'additifs synthétiques d'origine organique (peintures, résines, hydrofuge à base de silicone et revêtements filmogènes divers)

Réaliser toujours un essai avant tout traitement définitif.

Les renseignements contenus dans cette notice ont pour but d'aider les utilisateurs. Ils résultent d'essais effectués en toute objectivité dans des laboratoires externes. Il appartient aux utilisateurs de nos produits de s'assurer que ceux-ci conviennent à l'emploi qu'ils veulent en faire. En agissant ainsi, on évitera des erreurs dont PROTEC MINERAL ne pourrait en aucun cas assumer la responsabilité.

PROTEC B

Fiche d'application

MINÉRALISANT BÉTON

MISE EN ŒUVRE

Sur support propre, sec ou humide, appliquer à saturation au pulvérisateur 2 à 3 couches (suivant la porosité) de **PROTEC B,** à 2 heures d'intervalle.

Pour les applications sur des supports verticaux : laisser pénétrer 10 minutes puis rincer légèrement à l'eau afin d'éliminer les excédents.

Pour les applications sur des supports horizontaux : laisser pénétrer 10 minutes puis étaler les excédents de produit à l'aide d'une raclette. Si après 15 minutes le produit n'est pas rentré dans le support, rincer légèrement à l'eau l'ensemble de la surface traitée. Veillez à ne pas laisser de flagues.



PULVÉRISATEUR





ADHÉSIF

CONDITIONS ET PRÉCAUTIONS D'APPLICATION

TEMPÉRATURES D'APPLICATIONS	MINI	MAXI
Températures du support	5°C	20 °C
Températures ambiantes	5°C	25 °C







PROTEC B est prêt à l'emploi. Ne pas le mélanger avec un autre produit, ne pas diluer.

Protéger impérativement tous les supports pour lesquels le produit n'est pas destiné : les surfaces vitrées, les huisseries et vérandas en aluminium ou en PVC, les peintures, les boiseries, les véhicules, les métaux, etc.

Ne pas appliquer en plein soleil. Ne pas appliquer par temps de gel ou risque de gel dans les heures qui suivent l'application. Ne pas utiliser en pulvérisation par vent fort. En cas de projection, rincer à l'eau les parties atteintes.

Agiter le bidon avant utilisation.

NETTOYAGE DU MATÉRIEL

Nettoyer le matériel à l'eau en rincant abondamment, ne pas laisser de produit dans le pulvérisateur.

Recycler ou éliminer les emballages conformément à la législation en

CONSOMMATION MOYENNE

CARACTÉRISTIQUES

ÉTAT: liquide

COULEUR: incolore **ODEUR:** aucune

PROTECTIONS INDIVIDUELLES













